

Syndicat de chasse d'Ellange (lot 588)

Syndicat de chasse d'Elvange (lot 616)

Avis au public

Conformément aux dispositions de l'article 43 de la loi du 25 mai 2011 relative à la Chasse, il est porté à la connaissance du public que les rôles de répartition de l'année 2023/2024 ainsi que les comptes définitifs de l'année 2023/2024 du Syndicat de Chasse d'Ellange (lot 588) et d'Elvange (lot 616) peuvent être consultés pendant 15 jours du 09/08/2024 au 23/08/2024 auprès du secrétariat communal.

Secrétaire : Siebenaler Yves, Mondorf-les-Bains (691670082)